

Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et environnement

Sauveteur(euse) secouriste du travail (SST)

SST, Suivant les directives de l'Assurance Maladie - Risques professionnels et de l'INRS

[Télécharger la grille tarifaire](#)**Durée :**

2 jours soit 14h

Dates :

Moirans : 07 et 08 septembre ; 02 et 03 novembre ; 14 et 15 décembre 2026,
Beaurepaire : 07 et 08 octobre 2026

Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

Tarifs :

Consulter la grille tarifaire.

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Prérequis :

Être salarié et souhaiter devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Aucun autre prérequis sur cette formation.

Modalités d'accès :

Sur inscription

Validation :

Certificat de réalisation

Les + de la formation

- Nombreuses mises en situation
- Effectif compris entre 4 personnes et 10 personnes pour favoriser les échanges et le partage de bonnes pratiques

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation basée sur des exposés interactifs, des démonstrations, des études de cas et des mises en situation

Outils : défibrillateur, mannequins, matériels de simulations de blessures, livret aide-mémoire

Intervenants :

- Formateurs certifiés et habilités par l'Assurance Maladie - Risques professionnels et l'INRS
- Évaluation annuelle des intervenants selon notre processus qualité

OBJECTIFS

Cette Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) répond aux obligations du Code du travail imposant la présence d'un membre du personnel sachant donner les premiers secours en cas d'urgence.

À l'issue de cette formation, les apprenants seront capables de :

- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans leur entreprise
- Intervenir face à une situation d'accident du travail

PROGRAMME**Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise**

- Le cadre réglementaire
- Les 9 principes de préventions illustrés par des exemples concrets
- Les notions de dangers et de risque : chaîne d'accident et mécanisme d'apparition du dommage
- Étude de situations de travail : identification des dangers, actions à mettre en place, etc.
- L'organisation de la prévention en interne et en externe. Se situer en tant qu'acteur de la prévention dans l'organisation de l'entreprise

Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Le PREFAS : Protéger, Examiner, Faire Alerter, Secourir
- Étude de situations d'accidents du travail : agir, isoler, supprimer le danger, etc.
- L'examen de la victime
- Les éléments du message d'alerte, les numéros d'urgence, le choix de la personne la plus apte à déclencher l'alerte
- La conduite à tenir jusqu'à l'arrivée des secours
- Les gestes et consignes de secours sur nourrissons, enfants et adultes : saignement, étouffement, malaises, plaies et brûlures, atteintes traumatiques, victime inconsciente qui respire/qui ne respire pas, défibrillateur...

S'il y a moins de 4 stagiaires, la session sera annulée et reportée afin d'obtenir le nombre de 4 stagiaires minimum par session de formation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Le certificat de « sauveteur secouriste du travail », valable 24 mois, est remis aux participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité. Pour prolonger la validité de ce certificat, il sera nécessaire de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences » (MAC) d'une durée de 7 heures en présentiel.
- Certificat de réalisation

ET APRÈS ? POURSUITE DE PARCOURS DE FORMATION

Formations Expert : Maintien et Actualisation des Compétences du SST ; Formations APRODEM